



AU-DELÀ DE LA NÉGLIGENCE

Rapport d'événement



CWLC  **LBEC**

Child Welfare League of Canada
Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS DE L'AÎNÉ DUMONT	2
INTRODUCTION	4
APERÇU DU THÈME	6
1. Qu'est-ce qu'une famille saine? Conseils de jeunes et d'Aînés	6
2. Qu'est-ce que la « négligence »? Remettre en question et redéfinir les concepts discriminatoires	8
3. Utiliser les ressources pour soutenir efficacement le bien-être de l'enfant et de la famille	10
4. Droits, législation et aller au-delà des approches médico-légales du bien-être de l'enfant et de la famille	13
5. Bâtir des familles et des collectivités saines à partir de la communauté	15
6. Tirer les leçons des initiatives fédérales, provinciales et territoriales actuelles fondées sur	17
RÉSULTATS GLOBAUX DE LA TABLE RONDE	20
Aborder les facteurs sous-jacents de la « négligence »	21
Resserrer la collaboration entre la protection de l'enfance et les organismes communautaires	23
Prioriser l'expérience vécue	25
Former des travailleurs sociaux à la compétence culturelle	27
Pratiques et politiques spécifiques au contexte ou adoptées collectivement	28
PROCHAINES ÉTAPES	30
POÈME PAR KYRSTIN DUMONT	32
REMERCIEMENTS	33

AVANT-PROPOS DE L'AÎNÉ

ALBERT DUMONT

Les mots « Au-delà de la négligence » décrivent tristement mais avec précision les manquements aux droits humains fondamentaux des jeunes Autochtones au sein du système de garde d'enfants du Canada. La négligence qui pèse encore sur nous aujourd'hui remonte au temps où les gens d'origine et de culture européennes se sont d'abord dit qu'ils (les colonisateurs) savaient ce qui était le mieux pour les enfants autochtones de ce pays. On ne saura jamais combien d'enfants autochtones sont morts de négligence alors qu'ils étaient « pris en charge ». Seul le Créateur a tenu un décompte! Le nombre d'enfants touchés émotionnellement par les expériences vécues dans des foyers d'accueil ou des foyers de groupe doit aussi être astronomique.

Pour redynamiser mon engagement envers le bien-être émotionnel des jeunes Autochtones, je me souviens souvent de 1993, lorsque l'histoire de Teddy Bellingham a donné son premier souffle à ma vie de militant des droits de la personne. Teddy, un garçon d'origine Chippewa a été retiré de la garde de ses parents et de la communauté de Cape Croker (Chippewas de Nawash) par la Société d'aide à l'enfance (SAE) quand il avait 2 ans. À sa naissance, il reçut le nom de Théodore Salomon. Une famille, les Bellingham, qui dirigeait une ferme de moutons a adopté Teddy. Son nom de famille, Salomon, a été retiré de son identité et remplacé par Bellingham.

Teddy souffrait du syndrome d'alcoolisme fœtal (SAF). Il était gentil, doux et obéissant. Cependant, il n'était pas capable d'apprendre les tâches familiales de base, car son SAF ne le lui permettait pas. À 12 ans, Teddy a été renvoyé à la SAE par ses parents adoptifs qui estimaient qu'ils n'étaient pas équipés émotionnellement ni psychologiquement pour prendre soin de Teddy de la manière qu'ils espéraient lorsqu'ils ont accepté de l'accueillir dans leur vie. À 16 ans, Teddy mesurait 5'-3" et pesait 115 livres. Il avait également la capacité mentale d'un enfant neurotypique de 10 à 12 ans.

Teddy vivait dans un foyer de groupe lorsqu'il a été attiré dans un appartement à Smith Falls, en Ontario, par huit hommes blancs qui faisaient la fête à l'intérieur. Dès que Teddy est entré dans l'appartement, il a été attaqué par l'homme le plus grand et le plus fort de la pièce. Steve Allen mesurait 6'-3" et pesait 220 livres. Allen faisait des poids et haltères pour passer le temps; c'était un homme dangereux. Teddy a été battu par Steve Allen pendant 5 heures jusqu'à ce qu'il soit certain qu'il était mort. Son corps a été enterré dans une fosse peu

profonde hors de la ville par ses assassins. Le corps est resté là plus d'un an, jusqu'à ce que Crime Stoppers soit averti par des inconnus. Les huit hommes qui se trouvaient dans l'appartement où Teddy est mort ont été appréhendés.

Lors du procès, personne de la SAE n'est venu dans la salle d'audience pour suivre les procédures et apprendre comment l'un de leurs protégés était décédé. Les Bellingham non plus ne se sont jamais pointés dans la salle d'audience en mémoire de Teddy. Ils ne sont venus que pour témoigner et expliquer pourquoi ils avaient pris la décision de renvoyer Teddy à la SAE. Des témoins oculaires (quatre des hommes qui se trouvaient dans l'appartement où le meurtre a été commis ont témoigné pour la Couronne) ont témoigné de la brutalité subie par Teddy au cours des 5 dernières heures de sa vie. Quoi qu'il en soit, un jury composé uniquement de Blancs a seulement trouvé Steve Allen coupable d'homicide involontaire.

Certains pourraient dire qu'il est vrai que les droits de Teddy en tant qu'enfant et en tant qu'être humain ont été négligés. En réalité, ce qui est arrivé à Teddy Solomon se situait au-delà de la négligence. Il n'a jamais été porté disparu par la SAE. Les tueurs de Teddy ont fait circuler que Teddy avait décidé de lui-même de « faire de l'auto-stop de Smiths Falls jusqu'en Alberta où il avait l'intention de recommencer sa vie ». Personne, y compris le procureur de la Couronne au procès, ne s'est demandé comment un garçon de 16 ans avec la capacité mentale d'un enfant beaucoup plus jeune aurait pu élaborer un tel plan.

Les tueurs de Teddy venaient de foyers « décents ». Cols bleus, des gens qui travaillent fort! Le jury, je suppose, n'a pas pu se résoudre à déclarer Steve Allen coupable de meurtre au premier degré (ce dont il était accusé) même si plusieurs témoins ont déclaré que M. Allen avait dit à plusieurs personnes au cours des mois précédant le meurtre « qu'il allait tuez l'enfant indien ». Steve Allen venait d'un bon foyer, formé de gens respectueux des lois qui payaient leurs impôts, tout comme les membres du jury se voyaient. La culpabilité ou l'innocence de Steve Allen n'a pas été décidée par un jury de « ses » pairs. Elle a été décidée par un jury qui s'est fortement identifié aux parents du tueur. J'espère que tous ceux qui liront ce compte-rendu réfléchiront pendant un moment.

Je crois que la vie et la mort de Teddy devraient faire l'objet d'une étude de cas à examiner dans les universités et autres lieux d'apprentissage où les étudiants espèrent faire carrière dans la défense des enfants. L'histoire de Teddy Solomon n'est qu'une parmi tant d'autres. « Au-delà de la négligence? » Qu'allons-nous faire à ce sujet?

INTRODUCTION

En avril 2021, la Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada (LBEC), en partenariat avec la Children's Aid Foundation, a organisé une série de rencontres intersectorielles dans le but d'introduire une obligation positive pour le gouvernement et les prestataires de services d'aider les familles qui éprouvent des difficultés dans un contexte de pauvreté.

Cet événement de trois jours a réuni des personnes de tous les secteurs dans le but de mieux comprendre comment le système de protection de l'enfance réagit aux conditions qui exposent les familles à un risque accru d'interaction avec les services de protection de l'enfance par suite d'évaluation de « négligence ». L'objectif de Au-delà de la négligence est d'élaborer et de défendre des cadres législatifs fondés sur des données probantes qui pourraient aider les fournisseurs de services et les gouvernements à mieux répondre aux besoins des enfants, des jeunes et de leurs familles. Six discussions réfléchies et orientées vers l'action ont été placées sous le signe du respect de la souveraineté autochtone et du désir de faire progresser l'équité, ainsi que par les connaissances et les solutions offertes par ceux qui sont le plus touchés par le colonialisme et le racisme anti-autochtone et anti-noir.

L'événement a réuni un large éventail d'experts de divers secteurs : milieu universitaire, gouvernement, communauté, secteur privé, Aînés, défenseurs, avocats, ainsi que des experts de l'expérience vécue tels que les parents, les jeunes et les jeunes pris en charge. Cela a favorisé une compréhension holistique des situations d'urgence complexes et des problèmes sociaux tenaces qui posent des défis et des risques pour la protection et le bien-être des enfants. Des experts ont également rendu possible un profilage des initiatives existantes, des recommandations de longue date et des idées novatrices qui visent à réduire le nombre d'enfants confiés à des organismes établis et à augmenter le nombre d'enfants mis en lien avec leur famille, leur communauté et leur patrimoine culturel.

Le travail de recherche et de développement pour ce projet a duré un an, culminant en un événement de trois jours guidé par un groupe de conseillers clés et de gardiens du savoir autochtone. L'Aîné algonquin Albert Dumont, enseignant du savoir traditionnel, a prononcé des mots d'ouverture et de clôture tout au long de la série de webinaires, guidant la conversation en misant sur sa sagesse et son vécu.

La série était répartie en six thèmes définis par les conseillers comme étant essentiels pour bousculer et remettre en question la notion de « négligence » :

- 1) Qu'est-ce qu'une famille saine? Conseils de jeunes et d'Aînés**
- 2) Qu'est-ce que la « négligence »? Remettre en questions et redéfinir les concepts discriminatoires**
- 3) Utiliser les ressources pour soutenir efficacement le bien-être de l'enfant et de la famille**
- 4) Droits, législation et aller au-delà des approches médico-légales du bien-être de l'enfant et de la famille**
- 5) Bâtir des familles et des collectivités saines à partir de la communauté**
- 6) Tirer les leçons des initiatives fédérales, provinciales et territoriales actuelles fondées sur la recherche**

Le webinaire consacré à chaque thème a débuté par un panel ouvert au public. Trois exposés de 15 minutes ont été présentés par trois à quatre panélistes choisis pour leur expertise et leur contribution unique à la réflexion. Une période de questions-réponses avec le public a conclu le panel de chaque webinaire. Après chaque webinaire, une table ronde restreinte, accessible sur invitation seulement, a été organisée pour des experts ciblés dans le domaine. Chaque table ronde a réuni entre 20 et 25 experts, et de petits groupes de trois à six personnes ont été animés par l'équipe de la LBEC et des rapporteurs étudiants. Les groupes de discussion ont échangé pendant 40 minutes sur le sujet présenté durant le webinaire, répondant à des questions pré-assignées sur ce à quoi pourrait ressembler un changement significatif, en identifiant les obstacles à la réalisation du changement systémique souhaité. Les petits groupes ont ensuite fait rapport au groupe plus large afin d'aider à définir un terrain d'entente pour une action collaborative. Les discussions en table ronde ont servi de groupes de discussion approfondis pour recueillir des idées et des suggestions émanant d'experts clés. Les résultats des discussions ont été synthétisés dans ce rapport en une série d'obstacles clairs et de solutions potentielles qui profiteraient le plus aux personnes qui subissent le plus de préjudices en raison de systèmes inadéquats et discriminatoires.

Une série de documents d'information co-rédigés par la LBEC et certains panélistes du webinaire ont été produits avant l'événement, permettant au public d'en apprendre davantage sur le sujet et de se préparer à la discussion. Tous les documents d'information peuvent être consultés sur le site Web de la LBEC, et les liens sont fournis dans chaque section ci-dessous.

APERÇU DU THÈME

Qu'est-ce qu'une famille saine? Conseils de jeunes et d'Aînés

Afin d'aller au-delà des concepts discriminatoires et coloniaux de « négligence », nous devons d'abord et avant tout nous tourner vers des voix souvent ignorées et les plus touchées par le système traditionnel de protection de l'enfance. Lors du panel d'introduction de la série *Au-delà de la négligence*, nous avons entendu les voix de jeunes et d'Aînés, de jeunes autochtones et racisés et d'anciens jeunes pris en charge, dans le but de mieux comprendre leur perception de ce qui fait une famille saine. Connaître les vrais besoins des enfants et des familles et avoir une vision commune des objectifs à atteindre nous aideront à agir pour un changement significatif.

Le [document d'information](#) sur ce sujet a été écrit par un de nos panélistes experts, Chevon Cadigan, un ambassadeur d'UNICEF Canada et élève de 10e année à Downeyville, en Ontario. Chevon partage ses réflexions sur ce qui constitue une famille saine, sur la base de ses propres expériences et de son implication auprès d'UNICEF Canada.

L'Aîné Albert Dumont et sa petite-fille Kyrstin Dumont

L'Aîné algonquin Albert Dumont est un militant des droits autochtones et un poète. Lui et sa petite-fille, Kyrstin Dumont, 20 ans, activiste algonquine anishinaabe et défenseuse des jeunes, ont partagé leurs réflexions et leurs expériences sur les familles des Premières Nations. Ils ont discuté de l'importance du soutien émotionnel et du respect mutuel entre les membres de la famille. Kyrstin a réfléchi au fait que les enfants manquent souvent d'estime de soi et d'amour-propre en raison d'une dynamique familiale malsaine résultant d'un traumatisme intergénérationnel, et que l'amour et la compassion peuvent apporter beaucoup. Albert a confié « qu'une chose dont personne ne fera jamais une surdose, ce sont les mots 'Je t'aime' ». Les parents et les familles ont la responsabilité d'instiller le courage et la force, la résilience et l'humilité chez leurs enfants. Les familles et les communautés ont une grande responsabilité envers leurs jeunes et doivent leur rappeler leur propre pouvoir intrinsèque. De plus, les conversations autour de la spiritualité sont essentielles. Les discussions au sujet des ancêtres et de la nature aident à créer un sentiment d'identité au sein de la famille et un sentiment d'appartenance au grand récit de la famille. Il est important de normaliser et d'enseigner aux enfants l'activisme en faveur des droits de la personne et d'éduquer très tôt les jeunes sur les vérités de la vie à venir.

Pour suivre le travail d'Albert, consultez son [site Web](#). Pour plus d'information sur Kyrstin Dumont, suivez-la sur les réseaux sociaux.

Sondage auprès des U-Reporters de l'UNICEF

U-Report Canada est une plateforme de sondage qui recueille les points de vue des jeunes de 13 à 24 ans sur des questions qui leur tiennent à cœur afin d'influencer un changement positif. Elle offre une vitrine en temps réel sur les opinions et les perceptions des jeunes sur une foule de sujets afin de les impliquer dans les décisions qui les touchent de près. U-report est présent dans 75 pays et compte plus de 800 U-Reporters au Canada, dans chaque province et territoire.

Aux fins de la série *Au-delà de la négligence*, un sondage U-Report a été mené à travers le pays par messagerie texte et sur les médias sociaux afin de recueillir des données sur les points de vue des jeunes sur ce qu'est une famille saine. La diversité des 156 répondants au sondage a permis de recueillir un large éventail de perceptions sur le sujet. Toutes les provinces et tous les territoires étaient représentés à l'exception de Terre-Neuve, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon. En outre, 47 % des répondants se sont identifiés comme racisés, 35 % comme LGBTQ2S+, 17 % comme vivant avec un handicap et 11 % comme Autochtones. La majorité des répondants (68 %) se sont identifiés comme étant des femmes et près de la moitié avaient entre 17 et 19 ans. Le 50 % restants des répondants était réparti entre les groupes des 20-22 ans (21 %), des 13-16 ans (18 %) et des 23-25 ans (15 %).

Les ambassadeurs U-Reporter Chevon Cadigan et Olivia Lam ont présenté les résultats du sondage lors du panel du webinaire. Parmi les principaux points à retenir, les résultats montrent qu'une grande majorité des U-Reporters (93 %) affirment qu'il est très important pour les familles d'assurer aux jeunes les nécessités de base telles que le logement et la nourriture. En comparaison, 80 % disent la même chose au sujet du soutien mental/émotionnel, 79 % de la protection contre les préjudices et 33 % au sujet de la culture, de la religion, de la tradition et des valeurs. Près de la moitié des U-Reporters (49 %) disent qu'il est difficile ou très difficile pour la plupart des parents/tuteurs au Canada de fournir cela à leurs enfants. Seulement 5 % ont dit que cela était facile ou très facile. Enfin, selon les jeunes répondants, la principale chose que les jeunes peuvent faire pour établir des relations saines avec leur famille est de communiquer ouvertement et honnêtement avec elle, même lorsque cela est difficile. Ils peuvent également passer du temps de qualité avec leur famille et essayer de mieux comprendre les autres.

U-Report Canada est dirigé par UNICEF Canada, en partenariat avec BGC Canada, la Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations du Canada, Jeunesse, J'écoute, Statistique Canada, la Commission des étudiants du Canada, YMCA Canada et la Fondation RBC. Pour plus d'information sur U-Report Canada, consultez son [site Web](#).

Chanice McAnuff

Chanice est la directrice ontarienne de Youth in Care Canada et la fondatrice de Project Outsiders, une organisation sociale dirigée par des jeunes qui vise à combler le fossé entre les jeunes pris en charge et les décideurs. Dans sa présentation, elle a abordé quatre facteurs d'une famille saine pour les jeunes pris en charge : l'engagement, la sensibilisation, le leadership et l'autonomisation. Le système traditionnel de protection de l'enfance considère les enfants et les jeunes pris en charge comme faisant partie d'une famille temporaire. Le changement de perception commence par l'engagement des parents d'accueil lorsqu'ils se lancent dans cette voie. Les parents d'accueil doivent être engagés envers ces jeunes, ils doivent être conscients de leur capacité, de leur privilège et de leur responsabilité à l'égard de ces enfants. Les parents d'accueil de jeunes pris en charge doivent montrer l'exemple et aider à autonomiser les enfants grâce à un soutien et à une validation constants. À la base des familles saines pour les jeunes pris en charge se trouvent la stabilité et la responsabilité démontrées par le parent d'accueil et sa volonté d'être également tenu responsable en tant que tuteur.

Pour plus d'information sur le travail de Chanice chez Project Outsiders, consultez son [site Web](#).

Qu'est-ce que la « négligence »? Remettre en question et redéfinir les concepts discriminatoires

La responsabilité de ne pas « subvenir aux besoins de l'enfant ou de le protéger » est souvent attribuée aux soignants immédiats de l'enfant, alors qu'en fait, la responsabilité réside également dans l'échec des systèmes de services sociaux tels que le soutien du revenu, le logement, l'éducation, les services communautaires, la santé et l'aide sociale. Ce lien entre la pauvreté et le placement en protection de l'enfance est particulièrement fort pour les familles autochtones, noires et racisées, qui continuent de subir les effets du racisme systémique et des politiques génocidaires. Les panélistes de ce webinaire ont partagé leur expertise sur ce sujet d'un point de vue culturel, autochtone et de lutte contre la pauvreté. Pour un examen plus

complet de cette question complexe, voir le [document d'information](#) co-rédigé par la LBEC et la Dre Gabrielle Lindstrom, la Dre Monica Ruiz-Casares et Leila Sarangi.

Dr. Gabrielle Lindstrom

La Dre Lindstrom (née Weasel Head) est membre de la nation Kainaiwa, qui fait partie de la Confédération Blackfoot, et consultante en développement des modes de savoir autochtones. Ses intérêts de recherche englobent l'itinérance autochtone, l'expérience vécue des Autochtones au chapitre de la résilience, la recherche communautaire autochtone, la réforme des outils d'évaluation parentale aux fins de la protection de l'enfance, la théorie anticoloniale et la pédagogie antiraciste. Dans sa présentation, la Dre Lindstrom a conceptualisé le problème de la protection de l'enfance comme étant enraciné dans l'histoire des visions coloniales et eurocentriques du monde. Les expériences des familles autochtones sont encadrées par ces visions du monde qui mènent à un modèle de soins uniformisé. Le manque de compréhension de l'importance de la culture et du lieu nuit à l'identité et au rôle que les enfants assument pour assurer la pérennité des cultures autochtones.

Pour contacter la Dre Lindstrom, consultez le Taylor Institute for Teaching and Learning [ici](#).

Dr. Monica Ruiz-Casares

Dre Ruiz-Casares est professeure adjointe de psychiatrie à l'Université McGill et chercheuse à l'Institut universitaire Sherpa de Montréal, où elle évalue les services sociaux et de santé pour les familles de migrants et de réfugiés et d'autres populations culturellement diversifiées. Elle mène des études faisant appel à une combinaison de méthodes sur la protection et le bien-être de l'enfant dans une optique interculturelle, principalement dans des contextes de séparation parent-enfant, auprès de migrants et de réfugiés, et dans des pays à revenu faible ou intermédiaire. La Dre Ruiz-Casares a présenté divers modèles causaux de négligence, dont le modèle du déficit parental qui omet de prendre en compte les impacts sociaux et politiques sur les familles; le modèle du déficit environnemental qui se concentre sur des aspects matériels tels que la pauvreté; et le modèle transactionnel écologique plus complet qui considère la négligence envers les enfants comme le résultat de la rupture de la relation famille-communauté et de l'organisation sociale autour des familles à tous les niveaux de la société. Elle a souligné l'importance d'un cadre ancré localement et culturellement pour les systèmes de protection de l'enfance, un cadre qui considère les perspectives des parents et des enfants au sein même de leur culture et de leurs pratiques spécifiques.

Pour contacter la Dre Ruiz-Casares, consulter le [site Web](#) de l'Université McGill.

Leila Sarangi

Leila est la coordonnatrice nationale de Campagne 2000, un mouvement pancanadien œuvrant pour mettre fin à la pauvreté des enfants et des familles. Avec plus de 20 ans d'expérience en première ligne, en recherche et au niveau des politiques, Leila comprend que les personnes confrontées à la marginalisation systémique peuvent être les plus éloignées de la prise de décision. Elle s'est engagée à faire le pont entre la réalité vécue et les politiques publiques, à défendre et à mobiliser les gens de manière significative pour éclairer les changements politiques et législatifs. Elle a guidé l'auditoire du webinaire à travers les concepts de pauvreté absolue et relative, en donnant un aperçu de la pauvreté chez les enfants et les jeunes à travers le pays. Elle a expliqué comment la pauvreté chez les enfants est masquée par les écarts dans les résultats entre l'utilisation de mesures économiques courantes et des mesures de la pauvreté selon les seuils de faible revenu du recensement. Plus précisément, entre 2015 et 2018, près de 580 000 enfants vivant dans la pauvreté sont ainsi devenus invisibles. Pour aller au-delà de la négligence, elle recommande de s'attaquer aux inégalités de revenus et d'adopter des stratégies de réduction de la pauvreté plus robustes. En outre, une plus grande accessibilité des services publics et une approche culturellement plus sensible des systèmes traditionnels de protection de l'enfance pourraient aider à s'éloigner des pratiques actuelles qui privilégient une interprétation occidentale dominante de la négligence.

Pour en savoir plus sur le travail de Leila à Campagne 2000, consultez son [site Web](#).

Utiliser les ressources pour soutenir efficacement le bien-être de l'enfant et de la famille

Les coûts sociaux et financiers d'une interaction avec le système de protection de l'enfance dépassent largement les coûts d'une intervention précoce. La manière dont les fonds sont alloués et gérés a un impact significatif sur les résultats pour les enfants et leur famille. Afin de garantir de meilleurs résultats pour les enfants et leur famille et faire évoluer l'approche actuelle centrée sur la protection vers une approche axée sur le bien-être, un changement fondamental au niveau des mécanismes de financement des programmes est nécessaire. Un tel changement permettrait aux collectivités et aux fournisseurs de services de réorienter les fonds pour s'attaquer aux causes profondes de l'interaction d'un enfant avec les services de protection de l'enfance au profit des enfants et de leur famille.

Le [document d'information](#) est inspiré du [rapport](#) de l'Institut des finances publiques et de la démocratie (IFPD) sur le financement axé sur le bien-être dans les services à l'enfance et à la famille des Premières Nations. Le panel de ce webinaire était composé d'Helaina Gaspard, co-fondatrice de l'IFPD, ainsi que des directeurs exécutifs de deux agences de services à l'enfance et à la famille autochtones en milieu urbain hautement performantes, décrites dans le rapport de l'IFPD. Les panélistes abordant ce sujet ont fait part de leur expérience dans la gestion des finances de leur organisation de manière à assurer la souplesse nécessaire pour fournir des services intégrés plus efficaces répondant aux besoins des enfants, des jeunes et de leur famille.

Helaina Gaspard, Ph.D.

La Dre Gaspard est chercheuse, conseillère, enseignante et animatrice. Co-fondatrice de l'IFPD, son travail se situe à l'intersection des politiques et des fonds publics, en recherche et par des engagements stratégiques visant à présenter des données probantes et des résultats au niveau des politiques publiques. Dans sa présentation, elle a donné un aperçu des structures de financement qui peuvent modifier les résultats pour les enfants et leur famille et mettre l'accent sur le bien-être. À cette fin, de profonds changements doivent être apportés aux mécanismes de financement des programmes, en s'éloignant des approches traditionnelles de la protection de l'enfance pour adopter des modèles de prévention/intervention précoce. En fait, les coûts directs et indirects pourraient être abaissés si les services à l'enfance et à la famille adoptaient des approches axées sur la prévention/intervention précoce. Non seulement les modèles de financement efficaces et les investissements initiaux contribuent-ils à améliorer les résultats pour les enfants et les familles à plus long terme, mais le rendement sur l'investissement est également élevé pour les services axés sur la prévention tels que l'éducation des parents et les programmes de soutien aux familles. La Dre Gaspard a aussi parlé de la budgétisation axée sur la performance qui permet une utilisation optimale des ressources en vue de l'atteinte des objectifs souhaités, en assurant un meilleur alignement entre la répartition des fonds et la vision globale de l'organisme.

Consultez le [site Web](#) de l'IFPD pour plus d'information et pour l'ensemble de la documentation liée aux travaux de la Dre Gaspard.

Dr Jeffrey Schiffer

Le Dr Schiffer est d'ascendance métisse et allemande, et est né et a grandi sur le territoire côtier non cédé des Salish, dans ce qui est aujourd'hui Vancouver, en Colombie-Britannique. Le Dr Schiffer est directeur exécutif des Native Child and Family Services (NCFS) de Toronto. Il est

membre du conseil d'administration de la LBEC, de l'Association des agences de services à l'enfance et à la famille autochtones de l'Ontario, du Toronto Aboriginal Support Services Council, et il copréside le comité des affaires autochtones de la ville de Toronto. Le Dr Schiffer a présenté un aperçu du modèle de service du NCFS, axé sur le bien-être des enfants et des familles autochtones. Le NCFS est le plus grand organisme autochtone urbain multiservices ayant un mandat de protection de l'enfance au Canada. L'approche du modèle de service prend ses racines dans une compréhension de l'histoire de la colonisation et des pratiques génocidaires au Canada. Ce modèle offre une compréhension holistique des multiples facteurs sous-jacents aux défis auxquels sont confrontés les enfants et les familles autochtones (pauvreté, logement, emploi, soins de santé, justice, etc.). Compte tenu de ces enjeux transversaux, la structure de financement de l'organisme est très diversifiée. Il fournit des services holistiques complets et intégrés grâce au financement provenant de plusieurs secteurs, y compris de sources municipales, provinciales et fédérales. Cela lui permet d'adopter une approche axée sur la prévention/ intervention précoce et de se concentrer sur l'intérêt supérieur de l'enfant et de la famille.

Pour plus d'information, consultez le Native Child and Family Services of Toronto [ici](#).

Doreen Moellenbeck

Doreen est directrice générale de Dakota Ojibway Child and Family Services (DOCFS), au Manitoba. Elle est membre de Shoal Lake #40 et a environ 14 années d'expérience dans le domaine des services à l'enfance et à la famille. La mission de DOCFS est de protéger les enfants et de renforcer la capacité des familles et des collectivités à prendre soin de leurs enfants. La force de l'organisme réside dans la prévention coordonnée entre un conseil tribal plus large, dont l'organisme fait partie intégrante, d'autres organisations (p. ex. en santé et en éducation) et les bureaux communautaires. Il mobilise des ressources au-delà de l'organisation pour répondre rapidement et de façon décisive aux besoins des huit communautés des Premières Nations qu'il dessert. Afin de mieux répondre aux besoins des enfants et des familles, l'organisme travaille aux côtés des comités locaux des services à l'enfance et à la famille, qui représentent la collectivité, partagent des connaissances et fournissent des ressources. DOCFS est constamment à l'affût de ressources financières permettant une action et une réponse rapides en cas d'urgence.

Pour plus d'information, consultez Dakota Ojibway Child and Family Services [ici](#).

Droits, législation et aller au-delà des approches médico-légales du bien-être de l'enfant et de la famille

Le système de protection de l'enfance est souvent considéré comme un ensemble de lois, de politiques, d'actions et de programmes visant à protéger les enfants contre les préjudices et à faire respecter le droit des enfants à être protégés contre les abus, la négligence et les préjudices. Une vision trop étroite et eurocentrique du préjudice et un recours excessif au modèle médico-légal de protection de l'enfance négligent de prendre en compte l'« écologie » qui contribue à la sécurité et au bien-être des enfants, des familles et des collectivités. Aller au-delà d'une approche médico-légale du bien-être de l'enfant et de la famille signifie que le système traditionnel de protection de l'enfance passe de l'appréhension à la prévention en aidant les familles à demeurer unies et à s'épanouir à l'aide de services, de mesures de soutien et de ressources communautaires. Les panélistes ont présenté des façons dont la législation peut être utilisée pour créer des conditions où les enfants, les jeunes et leur famille peuvent s'épanouir.

Le [document d'information](#) a été co-rédigé par la LBEC et les panélistes Raji Mangat et Irwin Elman, ainsi que Raymond Shingoose, qui a proposé les principes directeurs d'une législation pour les Premières Nations.

Raji Mangat

Raji Mangat est directrice exécutive de West Coast LEAF, une organisation à but non lucratif qui utilise des stratégies juridiques pour lutter contre la discrimination et les inégalités fondées sur le genre pour l'ensemble des femmes, des personnes trans d'autres genres, les personnes bispirituelles, celles qui ont une identité de genre non binaire, les personnes intersexes et les personnes de genre non conforme. Depuis 2018, West Coast LEAF a entrepris des travaux en collaboration avec les communautés autochtones dans le but de faire passer le système de protection de l'enfance de la Colombie-Britannique de l'appréhension au soutien et à la prévention. La présentation de Raji portait sur les lacunes du cadre législatif de la Colombie-Britannique, qui ne respecte pas les obligations du Canada envers tous les enfants, en particulier les enfants autochtones. Raji a identifié la priorité accordée à la sécurité à court terme par rapport à d'autres droits, définie à travers une vision eurocentrique de la compréhension de l'intérêt supérieur de l'enfant; les limitations de la liste des facteurs pris en compte dans l'évaluation de l'intérêt supérieur de l'enfant; et le manque de responsabilisation des acteurs du système devant l'obligation de recourir à des mesures moins perturbatrices que l'appréhension comme étant autant de domaines d'intérêt particuliers dans les efforts de réforme du droit.

Pour plus d'information, consultez West Coast Leaf [ici](#).

Raymond Shingoose & Vice Chief Dave Pratt

Raymond Shingoose est un Anishinabek de la Première Nation Cote. Il a connu l'adoption traditionnelle, le 'scoop' des années 60 et les pensionnats; les leçons de vie de chacune de ces expériences ont contribué à sa vision du bien-être de l'enfance. Raymond a surmonté de nombreux obstacles et a élaboré des approches novatrices en matière de gouvernance, d'administration et de programmes pour le secteur des services à l'enfance et à la famille, et ses efforts ont créé un solide précédent à de nombreux autres développements en lien avec les Premières Nations. Il a réussi à établir le Yellow Thunderbird Lodge en tant qu'exemple marquant d'une structure de gouvernance fondée sur les traités des Premières nations.

Le vice-chef Dave Pratt est membre de la direction de la Fédération des nations autochtones souveraines. En tant que membre de la Première Nation Muscowpetung Saulteaux située sur les terres non cédées, traditionnelles et ancestrales du territoire du Traité 4, le vice-chef David Pratt connaît et comprend l'importance de maintenir des liens étroits avec la famille, la communauté, la culture et la terre. En tant que défenseur des droits issus de traités et des droits inhérents, il continue de travailler sans relâche en s'appuyant sur les lois et les valeurs traditionnelles, ainsi que sur les conseils et le soutien des Aînés, des gardiens du savoir traditionnel (GST) et des gardiens du savoir autochtone (GSA). Il continue d'éclairer et de faire connaître une variété de problèmes qui affectent les peuples des Premières Nations, en comblant des lacunes dans les domaines des droits de la personne, du devoir de consulter, de la lutte contre le racisme systémique et de la discrimination.

Pour plus d'information sur le vice-chef Pratt, consultez la Fédération des nations autochtones souveraines [ici](#). Pour plus d'information sur le travail de Raymond, consultez le [site Web](#) de Yellow Thunderbird Lodge.

Irwin Elman

Irwin Elman a été le défenseur provincial de l'enfance et de la jeunesse de l'Ontario de 2008 à 2019. Aujourd'hui, il est membre de la Fondation Laidlaw de l'Ontario et conseiller stratégique mondial à Until the Last Child. S'appuyant sur sa vaste expérience dans le domaine, la présentation d'Irwin a offert une réflexion sur l'impossibilité de confier la réforme du système traditionnel de protection de l'enfance aux personnes qui l'ont créé, arguant qu'il sert à protéger ses propres intérêts plutôt que de répondre aux besoins des enfants, les jeunes et leur famille. Il suggère que le système actuel soit aboli et reconstruit par ceux qui ont une expérience vécue et par les communautés marginalisées. Il est crucial pour le gouvernement d'écouter l'expertise et les voix des jeunes qui ont été pris en charge, car ce sont eux les experts. Irwin a expliqué que même si nous ne pouvons pas légiférer sur l'amour à prodiguer

aux jeunes pris en charge, nous pouvons légiférer sur les conditions dans lesquelles l'amour peut exister et prospérer.

Pour plus d'information sur le travail d'Irwin, consultez son [site web](#).

Bâtir des familles et des collectivités saines à partir de la communauté

Les systèmes de protection de l'enfance adoptent souvent une approche descendante, imposant des services formels, gérés par le gouvernement, aux familles dans le besoin, sans aborder les facteurs sous-jacents qui rendent les familles vulnérables. Pour leur part, les services communautaires à l'enfance et à la famille offrent des ressources, des programmes et des services largement bénévoles et axés sur la prévention dans des cadres accessibles. Les trois organisations présentées dans cette section sont fortement engagées dans une approche ascendante qui rencontre les familles là où elles se trouvent, en abordant l'ensemble des facteurs sociaux, environnementaux et systémiques en cause. Ils ont co-rédigé le [document d'information](#) aux côtés de la LBEC, en jetant un regard plus attentif sur les pratiques innovantes à la base en vue de favoriser des familles saines.

Zindu Salih

Zindu Salih est directrice des opérations de Familles Canada. Elle a plus de 15 années d'expérience en développement international et en gestion de projets. Elle a travaillé avec les Nations Unies aux Maldives, au Sri Lanka, en Inde et au Timor oriental. Familles Canada est une association nationale de centres de soutien à la famille. Les organismes qui en sont membres et les travailleurs de première ligne des services à la famille agissent comme des carrefours de services communautaires offrant des programmes de soutien aux familles qui placent l'enfant au centre des préoccupations, tout en renforçant la capacité de l'entourage de l'enfant à faire en sorte que la famille devienne forte et saine. Les mesures de prévention et les interventions les plus efficaces vont à la rencontre des familles là où elles se trouvent et proposent des interventions ciblées qui répondent à leurs besoins spécifiques. La personnalisation et l'adaptation des programmes grâce à la participation et à l'inclusion des membres des familles les plus touchées et les plus vulnérables permettent des interventions sensibles aux besoins et offrent une protection globale à l'enfant.

Pour plus d'information, consultez le [site Web](#) de Familles Canada.

Dr Mohammed Baobaid

Le Dr Baobaid est le fondateur et directeur exécutif du Muslim Resource Centre for Social Support and Integration (MRCSSI) en Ontario. Il a fait des recherches sur les familles, les enfants et les jeunes à risque de violence pendant plus de 30 ans, en mettant l'accent sur l'élaboration de solutions culturellement appropriées. Sur la base des résultats de ses recherches, un modèle d'intégration culturelle des réponses à la violence familiale a été développé et mis en œuvre au MRCSSI. Dans sa présentation au webinaire, il a souligné l'importance de comprendre le contexte plus large des familles et des communautés d'immigrants et de réfugiées afin de mieux répondre à leurs besoins dans un cadre écologique et collectiviste. L'approche descendante actuelle en matière de protection de l'enfance entraîne souvent une escalade des conflits, l'adoption de méthodes d'intervention intrusives et le retrait des enfants de leur famille. Le modèle d'intervention de réponse axée sur sécurité familiale et culturellement intégrateur du MRCSSI adopte une approche axée sur les points forts et adapte les pratiques individualistes au contexte de la culture collectiviste. Il a été démontré que ce modèle réduit la période d'interaction avec le système judiciaire et le système de protection de l'enfance, accroît l'engagement avec la communauté d'origine et réduit l'escalade des conflits et de la violence. Les principaux points à retenir de ce modèle sont les efforts de prévention et d'intervention précoce à long terme, l'établissement de relations avec diverses communautés culturelles et la répartition du pouvoir entre un large éventail de collectivités et d'autorités pour un meilleur impact sur la sécurité et le bien-être des enfants.

Pour plus d'information sur les travaux du Dr Baobaid au MRCSSI, consultez son [site Web](#).

Keishia Facey

Keishia est gestionnaire de projet pour Une vision, une voix à l'Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance (AOSAE). Elle a œuvré pour remédier aux disparités et aux inégalités qui existent pour les enfants, les jeunes et les familles noirs à la fois au niveau de la prestation des services et des politiques dans de nombreux secteurs, notamment l'éducation, la santé mentale et la protection de l'enfance. Sa vaste expérience a contribué à fournir une orientation stratégique et un leadership éclairé dans la défense des droits et la sensibilisation au racisme anti-noir dans sa collectivité et à travers la province. Le modèle afro-canadien de prestation de services proposé par Une vision, une voix est enraciné dans des pratiques axées sur les forces et centrées sur la famille. Keishia a présenté un aperçu du racisme systémique aux niveaux macro et micro qui imprègne les systèmes traditionnels de protection de l'enfance, les systèmes d'éducation, les soins de santé, les systèmes judiciaires, les gouvernements, etc.

Des mesures de soutien au niveau des politiques doivent être mises en œuvre pour que les organismes de protection de l'enfance veillent à ce que les familles et les collectivités jouent un rôle intégral dans les processus et les solutions élaborés. Les recommandations émanant de la collectivité comprennent des services et des mesures de soutien spécialisés pour les familles noires afin de réduire les risques inhérents à la protection de l'enfance et renforcer les familles, le suivi continu des travailleurs pour lutter contre les préjugés et la disproportionnalité, la formation sur le racisme anti-noir, y compris la 'blanchité', et les préjugés implicites, l'accent accru mis sur la protection de la famille au sens large et sur les méthodes de soin anti-oppressives et antiracistes.

Pour plus d'information sur le travail de Keishia, consultez le [site Web](#) d'Une vision, une voix.

Tirer les leçons des initiatives fédérales, provinciales et territoriales actuelles fondées sur la recherche

Des provinces et des territoires ont tenté de réformer leur système de protection de l'enfance pour qu'il soit davantage axé sur la prévention. Les trois initiatives présentées lors du panel de ce webinaire s'inspirent largement d'une approche fondée sur des données probantes qui tient aussi compte des traumatismes – en s'assurant que les mesures de soutien et les services de protection de l'enfance sont fournis de la manière la plus efficace et holistique possible. Les panélistes ont présenté des initiatives novatrices fondées sur la recherche qui sont actuellement mises en œuvre au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique.

Pour plus d'information sur ce sujet, consultez le [document d'information](#) co-rédigé par la LBEC et les panélistes Dre Denise Michelle Brend, Irwin Elman et Faith Goodman.

Dre Denise Michelle Brend

La Dre Brend est professeure adjointe à l'Université Concordia et co-chercheuse au Consortium Canadien sur le trauma chez les enfants et adolescents. Elle a discuté de la mise en œuvre de soins durables tenant compte des traumatismes dans les services aux enfants et aux jeunes au Québec, en s'appuyant sur le modèle Attachement, régulation, compétence (ARC). Ce programme apprend aux intervenants de première ligne à employer une approche axée sur les points forts dans leurs interventions auprès des jeunes confiés à la protection de l'enfance et reconnaît que les traumatismes sont souvent à l'origine des problèmes comportementaux et émotionnels des jeunes pris en charge. Un programme éclairé par l'ARC est actuellement

appliqué et évalué dans 16 *Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS)* et *Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS)* au Québec et, en collaboration avec les créateurs de cette approche, dans les services de santé et les services sociaux du Nouveau-Brunswick. Les principaux points à retenir pour susciter un changement durable comprennent la création d'environnements sûrs (sécuritaires, prévisibles, cohérents), la prise de décisions fondées sur des données (mise en œuvre, intervention et résolution de problèmes), la formation dispensée à un maximum d'intervenants, ainsi que le développement d'une expertise sur place, le co-développement d'interventions structurées et la coordination multi-sites.

Pour contacter la Dre Brend, consultez le [site Web](#) de l'Université Laval.

Dr Bill Morrison

Dr. Le Dr Morrison est professeur de psychologie de l'éducation à l'Université du Nouveau-Brunswick et codirecteur exécutif du Groupe de recherche sur la santé et l'éducation. Il a 25 ans de pratique clinique et possède une vaste expérience de l'élaboration et de la mise en œuvre de services de santé et d'éducation pour les enfants et les adultes dans plusieurs provinces canadiennes. Il a joué un rôle clé dans la conception et la mise en œuvre du cadre de prestation de services intégrés (PSI) du Nouveau-Brunswick et a travaillé sur des initiatives stratégiques de haut niveau liées aux services intégrés de santé mentale dans les Territoires du Nord-Ouest et en Colombie-Britannique.

Le Dr Morrison a présenté un aperçu des défis auxquels sont confrontés les enfants, les jeunes et les familles qui ont des besoins complexes dans le système traditionnel de protection de l'enfance, où les services manquent de coordination et où les gouvernements et les autres fournisseurs de services travaillent en vase clos sans approche collaborative systémique. Le cadre de prestation de services intégrés (PSI) vise à renforcer les pratiques positives en santé mentale et à fournir des services d'évaluation et d'intervention adaptés et intégratifs aux enfants et aux jeunes. Il est voué à assurer l'engagement et l'autonomisation des enfants, des jeunes et de leur famille et offre une intensité de service appropriée en fonction du niveau des besoins des enfants et des familles. Le cadre de PSI est une approche fondée sur des données probantes qui est actuellement mise en œuvre à l'échelle provinciale au Nouveau-Brunswick et qui en est à l'étape de la planification en Colombie-Britannique.

Pour contacter le Dr Morrison, consultez le [site Web](#) de l'Université du Nouveau-Brunswick.

Faith Goodman et Kenn Richard

Faith est la fondatrice de Until the Last Child (UTLC), qui travaille aux côtés des organismes de protection de l'enfance pour encourager et appuyer l'innovation axée sur des résultats stables à long terme pour les enfants pris en charge. UTLC croit qu'il faut changer notre façon de comprendre en privilégiant « l'appartenance » plutôt que le retrait de l'enfant. L'appartenance est le précurseur du bien-être et prend racine dans la connaissance de sa propre culture, en étant entouré d'une « famille » sûre, aimante, attentionnée et permanente. UTLC fait la promotion de ce changement fondamental par une approche interdisciplinaire. Cette approche comprend bien sûr la profonde connaissance du système actuel de protection de l'enfance, mais utilise aussi les connaissances et les compétences d'autres alliés inattendus dans ce travail — tels que le secteur des affaires et celui de la technologie, et des gens qui possèdent la sagesse de l'expérience vécue.

Kenn Richard est le fondateur de Native Child and Family Services de Toronto. Les deux côtés de la famille de Kenn viennent des premiers établissements métis et francophones le long de la rivière Rouge et de la rivière Assiniboine au Manitoba. Il pratique le travail social, principalement dans le domaine de la protection de l'enfance autochtone, depuis le milieu des années soixante-dix. Kenn est un ardent défenseur des enfants aux niveaux national et local et est souvent appelé à donner des conseils au gouvernement dans le domaine de la protection de l'enfance autochtone. Kenn a expliqué que le système « spécialisé » de protection de l'enfance n'est pas bien servi par sa culture d'exclusion actuelle. L'accent mis sur les meilleures pratiques et les antécédents universitaires renforce l'exclusivité, ce qui est problématique à bien des égards. Les Canadiens ont besoin d'un système généralisé et inclusif pour veiller au bien-être des enfants. Comme dirait sa mère : « C'est le travail de tout le monde de s'occuper des enfants ».

Pour plus d'information, consultez le [site Web](#) de l'UTLC.

RÉSULTATS GLOBAUX DE LA TABLE RONDE

Au total, 145 experts ont participé aux discussions en table ronde, y compris les rapporteurs – des étudiants en travail social – et les hôtes de l'événement à la LBEC. Les secteurs représentés comprenaient des décideurs gouvernementaux dans le domaine de la protection de l'enfance, des organismes voués à l'enfance et à la famille, ainsi que des associations de services communautaires, divers réseaux de jeunes pris en charge, des universitaires, des défenseurs des droits, des Aînés autochtones et des jeunes autochtones. La LBEC souhaite remercier tous ceux et celles qui ont participé et apporté leur expertise à l'événement. Pour plus d'information sur les participants, consultez la liste complète des remerciements à la fin du rapport.

Chaque table ronde était guidée par deux questions. La première invitait les participants à partager les obstacles actuels à l'action sur le thème discuté, par exemple, les difficultés à aller au-delà des définitions discriminatoires de la négligence, à mettre en œuvre des changements au sein des organisations ou à développer des initiatives locales de soutien des familles là où elles se trouvent. La deuxième question amenait les participants à réfléchir à des solutions à ces difficultés, qu'il s'agisse de trouver des moyens d'aller au-delà d'une approche médico-légale de la protection de l'enfance pour privilégier une approche centrée sur les droits, d'intégrer une obligation positive dans la législation pour appuyer les familles, ou la façon dont les organisations pourraient gérer leurs ressources de manière à avoir la souplesse requise pour offrir des services plus complets et efficaces qui répondent aux besoins des familles. Les participants étaient également invités à décrire les approches et initiatives prometteuses actuellement mises en œuvre et leur impact sur les enfants et les familles.

Les thèmes qui sont ressortis de façon récurrente des six tables rondes ont été résumés dans des conclusions clés. La présente section renferme un résumé des obstacles et des solutions potentielles qui profiteraient le plus aux personnes qui subissent les plus grands préjudices en raison de systèmes de services sociaux inadéquats et discriminatoires. Voici les principaux thèmes émergeant de ces discussions : s'attaquer aux facteurs sous-jacents de la « négligence » tels que le racisme systémique et la pauvreté; accroître la collaboration entre les organismes de protection de l'enfance et les organismes communautaires grâce à des approches intégratives; et donner la priorité à l'expérience vécue en assurant l'implication des familles et des collectivités comme parties prenantes égales dans les processus décisionnels et les changements de politique.

Des recommandations issues des rapports sont aussi incluses dans la section suivante, reprenant les suggestions faites au cours des discussions en table ronde. Les passages cités illustrent le caractère récurrent des solutions proposées et le consensus de longue date qui s'est construit autour du nécessaire virage que doit prendre la protection de l'enfance.

Aborder les facteurs sous-jacents de la « négligence »

Tel qu'illustré dans les présentations du panel du webinaire « Qu'est-ce que la « négligence »? Remettre en question et redéfinir les concepts discriminatoires » et la note d'information connexe, il est essentiel de reconnaître l'échec des systèmes de services sociaux lorsqu'il s'agit d'évaluer et de satisfaire les besoins des enfants et des familles. Cela est particulièrement important pour les familles autochtones, noires et racisées, qui continuent de subir un racisme systémique et des politiques génocidaires. S'attaquer aux causes systémiques de la « négligence » en offrant un soutien plus adéquat aux familles permettrait, dans bien des cas, de mieux répondre aux besoins des enfants, des jeunes et de leur famille qu'une approche axée sur la séparation familiale. S'assurer que le soutien communautaire est disponible et accessible aux familles est également un élément important pour aborder ces problèmes dès le point de départ. Élargir le champ de l'intervention pour inclure la collectivité et la société dans son ensemble, grâce à une approche axée sur les forces, est susceptible de promouvoir un bien-être familial holistique tout en s'attaquant aux causes profondes des difficultés que vivent les familles.

Recommandation n° 1 : Le [gouvernement] devrait élaborer une stratégie provinciale pour déterminer et traiter de la façon dont les conditions sociales et économiques des familles sont liées aux disparités raciales et à la disproportionnalité du système de protection de l'enfance. Cette stratégie devrait renfermer des engagements mesurables pour remédier à ces inégalités, notamment en accroissant la disponibilité du financement, des logements, des services et des mesures de soutien pour aider les familles à répondre à leurs besoins et à garder leurs enfants en toute sécurité. Le gouvernement devrait rendre compte de ces engagements sur une base annuelle.¹

¹ Interrupted childhoods: Over-representation of Indigenous and Black children in Ontario child welfare. Ontario Human Rights Commission. Canada, 2018.

Comme il ressort des présentations faites lors du webinaire « Qu'est-ce qu'une famille saine? », la définition actuelle de « famille » dans l'optique de la protection de l'enfance reste ancrée dans des visions obsolètes et eurocentriques du monde, teintées par le colonialisme, le racisme systémique et l'âgisme et qui perpétuent la rupture entre enfants et jeunes marginalisés et leur communauté. L'étiquette de la « négligence » dans les pratiques d'évaluation du bien-être de l'enfant est trop souvent accolée aux enfants, aux jeunes et à leur famille systématiquement marginalisés qui souffrent de pauvreté, d'insécurité au chapitre de l'alimentation et du logement, de traumatismes et du manque d'accès à des mesures de soutien et à des services sociaux appropriés. Le concept de « négligence » tel qu'utilisé dans le système traditionnel de protection de l'enfance aujourd'hui ne tient pas compte de la responsabilité des systèmes sociaux pour la perpétuation de la marginalisation des familles en difficulté. En conséquence, les interventions punitives telles que les retraits d'enfants et la séparation des familles sont trop souvent présentées comme la seule solution possible. Les parents sont souvent blâmés et étiquetés comme des soignants inadéquats pour leurs enfants, plutôt que de recevoir de la compréhension, du soutien et des services afin de les encourager à préserver le bien-être de leur famille. Le racisme systémique de longue date et les approches coloniales traditionnelles en matière de protection de l'enfance entraînent un manque de sensibilisation culturelle et de sécurité dans les mesures de soutien et les services fournis aux enfants, aux jeunes et aux familles marginalisés. Il est clair que l'approche « uniformisée » du système traditionnel de protection de l'enfance ne tient pas compte de la diversité des besoins des familles. Une approche plus souple et holistique est requise – une approche qui accepte les familles avec leurs défis et qui cherche à les soutenir de la meilleure façon possible, sans discrimination ni jugement.

Recommandation n° 4 : Les ministères gouvernementaux qui fournissent des services aux enfants et aux familles des Premières Nations doivent faire l'objet d'une évaluation complète et indépendante, à 360°, afin de repérer toute idéologie, politique ou pratique discriminatoire courante et y remédier. Ces évaluations doivent être accessibles au public.²

De plus, la perte du sens de la communauté en raison de ces visions coloniales dépassées du monde a eu un impact sur l'interconnexion des familles et des collectivités. Les médias sociaux contribuent à l'isolement des jeunes, qui préfèrent la communication virtuelle, et à l'exclusion des Aînés qui vivent un décalage entre leur vécu, leur histoire et les réalités des jeunes d'aujourd'hui. Connecter les communautés pourrait aider les jeunes à mieux connaître leur histoire et leur offrir une meilleure perspective du traumatisme qu'ils ont eux-mêmes vécu.

² Spirit Bear Plan. First Nations Child and Family Caring Society of Canada. Canada, 2017.

Resserrer la collaboration entre la protection de l'enfance et les organismes communautaires

La protection de l'enfance doit se faire à partir de la base en collaboration directe avec les organismes, en travaillant ensemble plutôt que comme des entités distinctes. Les solutions innovantes reposent sur des initiatives communautaires et locales qui assurent une meilleure représentation et une meilleure compréhension de la diversité et des injustices sociales tenaces. Il est possible de passer d'une dépendance excessive à l'égard du système traditionnel de protection de l'enfance à une collaboration plus créative avec les collectivités. Des réponses systémiques sont nécessaires pour intégrer les services, lutter contre la discrimination dans le financement et accorder la priorité au soutien financier des initiatives locales qui adoptent une approche de prévention et d'intervention précoce. Les mesures peuvent également encourager les petites organisations à développer des partenariats avec des organismes de plus grande taille, qui ont davantage de ressources, et à collaborer pour mieux appuyer les familles.

Pratique n° 10 : Établir des collaborations et des partenariats. Assurer l'engagement continu des parents afro-canadiens et de la communauté afro-canadienne locale pour appuyer le travail de l'organisme de protection de l'enfance et la réussite des enfants, des jeunes et des familles afro-canadiens. 10.4 : Travailler avec les organismes communautaires et les fournisseurs de services afro-canadiens pour élaborer et offrir des services de prévention adaptés à la culture qui renforcent les familles et assurent la sécurité et le bien-être des enfants et des jeunes, comme le counseling familial, le counseling et le soutien pour les enfants et les jeunes qui s'identifient comme personnes LGBTQ et leurs parents.³

Comme le montrent les présentations faites lors du webinaire « Utiliser les ressources pour soutenir efficacement le bien-être de l'enfant et de la famille », le financement a un impact direct sur les résultats obtenus par les organismes voués aux enfants et aux familles. Une meilleure collaboration entre les bailleurs de fonds et les organismes pourrait permettre à ces derniers d'être plus créatifs et plus flexibles dans la façon dont ils répartissent les ressources, ce qui pourrait à son tour avoir un profond impact sur l'efficacité des fournisseurs de services tout en servant mieux la collectivité. Les modèles collaboratifs de prestation de services permettent aux organismes communautaires locaux d'utiliser leur financement de façon à

³ Turner, T., 2016, One Vision One Voice: Changing the Ontario Child Welfare System to Better Serve African Canadians. Practice Framework Part 2: Race Equity Practices. Toronto, ON, Association ontarienne des sociétés d'aide à l'enfance.

répondre aux besoins spécifiques de leur communauté, tout en travaillant en étroite collaboration avec les partenaires de gouvernance. Les approches collaboratives permettent d'améliorer les relations entre les bailleurs de fonds et les fournisseurs de services. Au lieu de voir les fournisseurs de services accepter des conditions sans négociation, une meilleure relation et une meilleure compréhension du travail effectué au sein de l'organisme peuvent être utiles pour faire preuve d'une plus grande souplesse dans la gestion des fonds. La marge de manœuvre créative offerte par ce modèle de financement permet l'inclusion des voix des familles et la possibilité de réagir rapidement dans les situations d'urgence. La communication constante entre les différents experts sur le terrain permet de réagir rapidement dans les situations de crise et de mobiliser des fonds sans délai.

Les obstacles au rapprochement des initiatives communautaires existantes et des politiques et des gouvernements comprennent les problèmes de financement dus, entre autres, aux obstacles systémiques, à la rareté des ressources, à la concurrence entre les organisations et aux silos existants entre les systèmes. Le manque de stabilité et de fiabilité du financement public en raison du changement continu des législatures et des partis politiques empêche les organisations de planifier à l'avance et influe directement sur les résultats obtenus au niveau des familles. Les organisations bénéficieraient d'un calendrier de financement cohérent, indépendamment des changements au niveau politique, ce qui permettrait de mieux prévoir et planifier. Le financement par programme limite également la capacité d'une organisation et ne prévoit pas de ressources pour l'administration, les opérations de soutien, la planification et la gestion. Le financement axé sur la mission peut constituer une solution à ces problèmes.

Recommandation n° 66 : Nous demandons au gouvernement fédéral d'établir un financement pluriannuel pour les organisations communautaires vouées à la jeunesse afin qu'elles puissent offrir des programmes sur la réconciliation et établir un réseau national pour partager de l'information et des pratiques exemplaires.⁴

Tel qu'illustré dans les présentations lors du panel du webinaire « Droits, législation et aller au-delà des approches médico-légales pour le bien-être de l'enfant et de la famille » et dans la note d'information connexe, les cadres législatifs ne respectent pas les obligations du Canada envers tous les enfants, en particulier les enfants autochtones. Le prisme eurocentrique dominant à travers lequel est interprété l'intérêt de l'enfant conduit à donner la priorité à la sécurité à court terme par rapport aux autres droits. L'accent mis sur la sécurité à court terme ne cadre pas avec une approche axée sur les droits, qui envisagerait collectivement *l'ensemble* des droits des enfants, en considérant l'intérêt supérieur de l'enfant plus largement. Alors que

⁴ Truth and Reconciliation Commission of Canada: Calls to Action. Canada, 2012.

l'approche médico-légale actuelle se concentre sur les enquêtes, les rapports et la gestion des crises, une approche axée sur les droits soutiendrait la famille et la collectivité de façon continue, en offrant des soins aux familles d'une manière plus holistique, complète et culturellement adaptée. Afin d'intégrer un cadre axé sur les droits dans le système traditionnel, nous devons tenir compte du contexte et de la collectivité auxquels l'enfant appartient. Les histoires des enfants, des familles et des collectivités font partie intégrante de la solution. Les fournisseurs de services peuvent préparer les familles à la réussite en donnant aux parents les bons outils qui répondent à leur situation et à leurs besoins spécifiques.

Recommandation n° 1.2 : Nous demandons aux gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et autochtones de s'engager à réduire le nombre d'enfants autochtones pris en charge en fournissant des ressources adéquates pour permettre aux communautés autochtones et aux organismes de protection de l'enfance de garder les familles autochtones ensemble là où il est sécuritaire de le faire, et de garder les enfants dans des environnements culturellement appropriés, quel que soit leur lieu de résidence⁵.

Le manque de responsabilité lorsqu'il s'agit de recourir à des mesures moins perturbatrices que le retrait des enfants, et une mentalité d'aversion au risque lorsque de telles mesures doivent être appliquées, sont d'autres exemples d'obstacles systémiques enracinés dans tous les volets du système traditionnel de protection de l'enfance.

Recommandation n° 5 : Tous les fonctionnaires, y compris les cadres supérieurs, devraient recevoir une formation obligatoire pour repérer et traiter les idéologies, les politiques et les pratiques gouvernementales qui entravent la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada⁶.

Prioriser l'expérience vécue

Les participants ont exprimé clairement le désir de voir les familles et les jeunes ayant une expérience vécue participer aux tables décisionnelles et s'impliquer dans l'élaboration des politiques et des programmes. Les voix des enfants, des jeunes, des familles, des Aînés et des communautés doivent être incluses lors de la mise en œuvre d'un changement de politique.

⁵ Truth and Reconciliation Commission of Canada: Calls to Action. Canada, 2012.

⁶ Spirit Bear Plan (2017) First Nations Child and Family Caring Society of Canada.

L'engagement des personnes les plus touchées par le système de protection de l'enfance peut permettre de concevoir des services plus efficaces pour mieux comprendre et répondre à leurs besoins. Les solutions doivent être ancrées dans les connaissances de la communauté et dans la compréhension des multiples visions du monde des familles concernées. En nous concentrant sur l'expérience vécue et en donnant aux familles le pouvoir de participer à la conversation, nous pouvons nous assurer qu'elles reçoivent le soutien dont elles ont besoin et éviter autant que possible les interactions avec les systèmes de protection de l'enfance. Les présentations faites lors du panel du webinaire « Renforcer les familles et les communautés à partir de la base » et la note d'information connexe en fournissent des exemples clés.

Recommandation n° 2 : Écouter les enfants et les jeunes. Il est temps d'avoir un dialogue pancanadien sur le bien-être des enfants. Au-delà des inquiétudes des adultes concernant les risques pour la santé et la réussite scolaire des enfants, demandons aux jeunes ce qui accroîtrait leur sentiment de bien-être. Les enfants perçoivent le bien-être différemment des adultes – l'importance d'avoir des relations de qualité, l'inclusion sociale, la protection de l'environnement et les autres choses qui comptent pour eux mais sont difficiles à mesurer, y compris leur autonomie et leur liberté. Les voix des personnes les plus éloignées des possibilités qui s'offrent doivent être incluses – les enfants ne sont pas un groupe homogène. Les enfants et les jeunes ont montré au cours des derniers mois qu'ils avaient l'intention de participer aux discussions qui façonneront leur avenir. Pour les adultes et les décideurs, il est temps d'écouter, d'apprendre et d'agir. Un commissaire national à l'enfance et à la jeunesse et l'abaissement de l'âge légal pour voter nous y aideront⁷.

Des tables intersectorielles et des dialogues multidisciplinaires qui incluent les voix de personnes ayant une expérience vécue peuvent aider à résoudre des problèmes systémiques plus vastes tels que la surreprésentation des enfants des Premières Nations, métis et inuit, et des enfants noirs et racisés dans le système de protection de l'enfance en raison du colonialisme et du système racisme. De plus, les experts des communautés racisées peuvent offrir des perspectives plus diverses qui éclaireront la mise en œuvre des politiques. Renforcer les capacités au sein des communautés et leur donner des outils pour résoudre elles-mêmes les problèmes peut aider à limiter l'interférence extérieure du système de protection de l'enfance. Comme l'illustrent les exposés des panélistes du webinaire « Tirer des leçons des initiatives fédérales, provinciales et territoriales actuelles fondées sur la recherche », les voix de la communauté devraient guider la recherche et fournir la trame de fond sur laquelle les professionnels pourront travailler. Les programmes doivent être durables et les voix des

⁷ UNICEF Canada, 2020, *Worlds Apart: Canadian Companion to UNICEF Report Card 16*, UNICEF Canada, Toronto.

personnes touchées doivent raconter les réussites. Les chercheurs doivent diffuser leurs découvertes de manière à convaincre les gouvernements de la nécessité de s'attaquer à ces problèmes et de mettre en œuvre les solutions.

Le principal obstacle à l'engagement des personnes les plus touchées est l'approche traditionnelle, centrée sur les lacunes, pour traiter avec les familles et les jeunes impliqués dans la protection de l'enfance. Cette vision se traduit par un système de protection de l'enfance punitif et stigmatisant dans son approche et une société qui blâme les parents pour les répercussions de la discrimination systémique. La protection de l'enfance doit reposer sur des pratiques axées sur les forces, en évoluant d'une approche déficitaire centrée sur les problèmes et la pathologie vers un partenariat positif avec la famille. Cela veut aussi dire qu'on doit donner aux familles les moyens d'être indépendantes, respecter l'autonomie gouvernementale des peuples autochtones et investir davantage dans la recherche de connaissances communautaires au sujet des familles marginalisées et de leurs besoins.

Recommandation n° 1.2.5 : *Nous appelons tous les gouvernements, avec la pleine participation des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA autochtones, à mettre immédiatement en œuvre et à respecter pleinement à tous les instruments relatifs aux droits pertinents, y compris, mais sans s'y limiter, La DNUDPA, et notamment la reconnaissance, la protection et le soutien de l'autonomie gouvernementale et de l'autodétermination des Autochtones, tels que définis par la DNUDPA et par les peuples autochtones, en précisant que ces droits sont garantis également aux femmes et aux hommes en tant que droits protégés en vertu de l'article 35 de la Constitution. Pour ce faire, il faut respecter et faire place à l'autodétermination et à l'autonomie des Autochtones, ainsi qu'au consentement libre, préalable et éclairé des peuples autochtones à tous les processus décisionnels qui les touchent, éliminer la discrimination fondée sur le sexe dans la Loi sur les Indiens et modifier la Constitution pour la rendre conforme à la DNUDPA.⁸*

Former des travailleurs sociaux à la compétence culturelle

Les participants à l'événement ont fait de nombreux appels pour qu'une formation supplémentaire soit donnée aux travailleurs sociaux. En effet, le manque de compétence culturelle parmi les intervenants en protection de l'enfance est un obstacle important pour mieux faire face à la négligence. Éduquer les travailleurs sociaux et les décideurs au sujet de

⁸ Reclaiming Power and Place: The Final Report of the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls. Canada, 2019

l'impact et des effets durables du colonialisme sur leur travail pourrait aider à réduire les interventions hâtives. L'enseignement dans une optique autochtone, tenant compte des traumatismes et fondé sur l'équité, pourrait aider les professionnels à changer leurs idéologies et leurs réactions devant la négligence.

Recommandation n° 57 : Nous demandons aux gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et municipaux de dispenser une formation aux fonctionnaires sur l'histoire des peuples autochtones, y compris l'histoire et l'héritage des pensionnats, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, les droits issus de traités et les droits ancestraux, le droit autochtone et les relations entre les Autochtones et la Couronne. Cela nécessitera une formation centrée sur les compétences en aptitudes interculturelles, résolution de conflits, droits de la personne et lutte contre le racisme.⁹

Cependant, il n'est pas clair que la formation puisse offrir la solution pour transformer un système imprégné de colonialisme, de suprématie blanche et d'eurocentrisme. De nombreux facteurs interviennent dans la reproduction des pratiques racistes. Le manque de diversité dans les équipes des organismes aggrave ce fossé culturel. L'embauche d'un plus grand nombre de travailleurs sociaux provenant des groupes minoritaires pourrait améliorer les connaissances et la sensibilité culturelles au niveau de la pratique. De plus, les outils d'évaluation, les ressources et les services doivent être culturellement sensibles et rationalisés entre les divers acteurs en cause.

Pratiques et politiques spécifiques au contexte ou adoptées collectivement

Une tension intéressante est apparue au cours des séances de discussion entre les services communautaires qui répondent à des besoins spécifiques de l'enfant et de la famille et les définitions et modèles unifiés qui sont acceptés et adoptés dans tous les systèmes de protection de l'enfance. D'une part, il y avait un fort désir parmi les participants experts de créer un système qui réponde aux besoins des enfants et des familles de façons qui soient spécifiques au contexte et sensibles aux besoins particuliers, et qui soit géré par la communauté. En ce sens, des changements doivent être apportés au niveau des politiques pour offrir aux travailleurs plus de souplesse et de réactivité en fonction des besoins spécifiques des enfants et des familles. De l'autre côté, des participants ont réclamé des

⁹ Truth and Reconciliation Commission of Canada: Calls to Action. Canada, 2012.

définitions convenues collectivement, ainsi que l'adoption et la poursuite d'attentes et de résultats similaires dans tous les systèmes. En ce sens, les organismes communautaires et les organismes de protection de l'enfance devraient embrasser les mêmes idéologies dans l'optique du bien-être de l'enfant et de la famille, adopter le même langage et viser les mêmes objectifs afin de mieux répondre aux besoins des familles. Cette tension requiert une meilleure compréhension des façons dont les initiatives communautaires et les grandes organisations vouées à la protection de l'enfance peuvent travailler ensemble et s'appuyer mutuellement dans le meilleur intérêt des familles.

PROCHAINES ÉTAPES

Comme il ressort des recommandations énoncées dans ce rapport, la plupart des solutions proposées par les tables rondes d'experts ont déjà été formulées dans le passé. De nombreuses recommandations datent de longtemps. Ainsi, les appels en vue de s'attaquer aux causes systémiques de la « négligence » et à la responsabilité des systèmes sociaux qui ont perpétué la marginalisation des familles en difficulté, de mettre en œuvre des mesures préventives plutôt que réactives, d'éradiquer le racisme et le colonialisme tenaces, de mettre en œuvre des pratiques prometteuses telles que des approches collaboratives, des méthodes axées sur les droits et centrées sur l'enfant, ou d'impliquer les enfants et les familles dans les changements au niveau des politiques, ont été défendus par beaucoup d'intervenants depuis des décennies. Les rapports existants qui renferment des recommandations pertinentes pour aller au-delà de la négligence comprennent les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, les appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, le Plan de l'ours spirituel de la Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations du Canada, le Principe de Jordan, les pratiques d'équité raciale d'Une vision, une voix et bien d'autres.

Les observations issues des rencontres intersectorielles de la LBEC ont réitéré le consensus autour des obstacles de longue date qui entravent le changement dans le système de protection de l'enfance. Nous savons quels obstacles nous freinent et des solutions ont été proposées. Pourquoi n'agissons-nous pas sur la foi de ces connaissances pour mettre en œuvre un changement significatif? Les complexités sociales entourant les enfants et les familles, la lenteur du changement dans les grandes institutions et le manque de volonté politique rendent difficile l'identification de solutions applicables. Il n'est pas étonnant que des solutions concrètes aient été plus difficiles à trouver lors des tables rondes en ligne.

À la lumière de ces conclusions, la LBEC entreprendra un examen des recommandations faites sur des décennies et mettra en évidence les idées et les changements récurrents clés qui nous aideraient à aller « au-delà de la négligence ». Parmi les nombreuses solutions pertinentes proposées par des intervenants, des experts du vécu et parfois les gouvernements eux-mêmes, nous attirerons l'attention sur les quelques changements qui reviennent le plus souvent, qui sont les plus prometteurs mais qui n'ont pas encore été mis en œuvre. En produisant une feuille de route pour un changement significatif et en axant le débat sur ce que qu'il faut changer de l'avis unanime des experts, nous serons mieux en mesure d'offrir des conseils sur la prochaine étape à franchir en vue de créer une obligation positive pour les gouvernements et les fournisseurs de services d'aider les enfants et les familles aux prises avec des difficultés qui mettent leur bien-être et leur sécurité à risque.

Il y a un manque de changements concrets dans le système de protection de l'enfance et le long chemin vers la mise en œuvre de ces solutions au niveau des politiques est sinueux et imprécis. Un changement graduel pourrait conduire à un changement systémique important, et nous tenterons de suggérer des mesures concrètes à toutes les parties impliquées pour apporter des changements modestes mais durables. La pandémie a fourni une occasion unique de faire les choses différemment et a mis en lumière de nombreuses lacunes et insuffisances dans nos systèmes. Nous ne pouvons plus détourner le regard.

POÈME DE KYRSTIN DUMONT

215

Kamloops, Colombie-Britannique

Lorsque vous avez ouvert en 1890, vous aviez un travail...

Lorsque vous avez fermé en 1977, vous aviez un million de secrets non documentés

Nous en sommes maintenant à l'année 2021,

Vos secrets balayés sous le tapis sont déterrés dans une tombe anonyme où se trouvent 215 de nos membres les plus forts et les plus aimés de notre communauté.

Ces membres de la communauté sont des enfants aussi jeunes que trois ans.

Pourquoi devons-nous pleurer nos trésors perdus alors que les Canadiens disent des choses comme...

« combien de morts ont été causés par des virus ou des maladies »

« pourquoi ont-ils fait ça à ces enfants? »

« ils voulaient seulement leur donner une éducation »

« mais combien de morts ont été causées par l'école elle-même? »

« vous n'auriez pas évolué sans nous »

Je crie encore une fois,

215 fils et filles

215 frères et sœurs

215 ENFANTS autochtones

Qui ont tous ont été assassinés, sans documentation, pour la raison la plus simple...

Être un enfant autochtone.

Je vous demande ceci,

Mettez-vous à la place de chaque personne autochtone –

Pourquoi nos enfants sont-ils différents de VOS enfants?...

REMERCIEMENTS

Merci à tous les participants aux tables rondes.

UNICEF; Project Outsiders; Familles Canada; Key Assets; CARE jeunesse; BC parents of complex kids; Michif Child and Family Services; Université de la Colombie- Britannique; Fondation du Centre jeunesse de Montréal; Department of Children, Seniors and Social Development of Newfoundland; Align Alberta; Université McGill; Université du Québec à Trois-Rivières; Université Mount Royal; Université de Calgary; Fondation canadienne des femmes; Université Ryerson; Services à la famille Toronto; BC Office of the Representative for Children and Youth; Advocate for Children and Youth in Saskatchewan; Institut des finances publique et de la démocratie; Native Child and Family Services of Toronto; Université du Manitoba; The Family Center Alberta; Voices : Youth in Care Network du Manitoba; Dakota Ojibway Child & Family Services; West Coast Leaf; Parent Support Services Society of BC; Université Brock; Fraser Advocacy; Université Concordia; Until the Last Child; Université de Victoria; Vancouver Aboriginal Child and Family Services Society; Surrey Place; Inclusion BC; Muslim Resource Centre for Social Support and Integration; A Way Home Canada; Nova Scotia Association of Black Social Workers; Université St. Thomas; Réseau de recherche CanFASD; The Federation of Community Social Services of BC.

Fièremment appuyé par le Fonds de soutien à l'enfance et à la famille COVID-19 de la Children's Aid Foundation du Canada.



Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada
123 Rue Slater, 6^e étage,
Ottawa, ON K1P 5H2

Tél: (613) 791-0361
Courriel: Camille@cwlc.ca

cwlc.ca